



# Union locale du Grésivaudan

## RETRAITES

**AVANT LES MANIFESTATIONS DU 23 MARS PROCHAIN**

**Le dossier en trois épisodes :**

1. *LES CITOYENS NE SONT PAS AMNESIQUES ... (paru le 23.02.2010)*
2. *4 IDEES FAUSSES SUR LA RETRAITE ... (paru le 8.03.2010)*
3. **LA CGT PROPOSE DES SOLUTIONS DURABLES (voir au verso)**

**Les solutions ne sont pas, avant tout, financières.**

**Elles sont politiques.**

Nous rappelons qu'en 1944, lorsque la France était épuisée par l'occupation et la collaboration industrielle et financière..., certains ont mis en place les réformes positives dont nous bénéficions encore aujourd'hui en matière de protection sociale et de garanties collectives :

### **LE PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE (extraits)**

...Les représentants des organisations de la RÉSISTANCE, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R, délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'oppresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste...

#### **...MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE**

##### **a) Sur le plan économique :**

...L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des États fascistes ;

L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'État après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

Le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales...

##### **b) Sur le plan social :**

...Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

Un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

La garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;

La reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;

La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours...

## 3. LA CGT PROPOSE DES SOLUTIONS DURABLES

### 1. Garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans

Compte tenu de l'entrée plus tardive dans la vie active, des difficultés des jeunes à trouver un premier emploi et des aléas de carrière plus nombreux aujourd'hui qu'hier, la concrétisation de cet objectif exige de nouvelles modalités d'acquisition des droits à la retraite qui doivent prendre en compte les années d'études et les périodes de précarité subies.

### 2. Des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète

Pour y parvenir, la CGT propose de revoir le mode de calcul pour le régime général ; retour à la moyenne des 10 meilleures années pour le calcul du salaire de référence -au lieu des vingt-cinq meilleures années aujourd'hui- et une actualisation des salaires portés au compte sur la base de l'évolution du salaire moyen et non des prix. Elle propose également que le revenu de retraite ne soit pas inférieur au SMIC net pour une carrière complète et que la revalorisation des pensions se fasse sur la base du salaire moyen et non plus sur l'évolution prévisible des prix. Ce qui permettrait aux retraités de bénéficier des fruits de la croissance.

### 3. Justice et réduction des inégalités

Les salariés ayant effectué des travaux pénibles voient leur espérance de vie sérieusement diminuée : l'écart entre les ouvriers et les cadres est ainsi de sept ans aujourd'hui.

Pour réparer cette injustice, les salariés assujettis à des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ à la retraite anticipé en fonction de la durée d'exposition à la pénibilité.

De même les droits familiaux et conjugaux doivent être revus afin de ne pas perpétuer, lors de la retraite, les inégalités criantes concernant, en particulier, les femmes ayant eu des enfants.

### 4. Faire contribuer tous les revenus

Aujourd'hui, une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisation (intéressement, participation, stock options...). En 2009, la Cour des comptes évaluait ainsi à plus de 10 milliards d'euros le manque à gagner pour nos caisses de protection sociale. En outre la CGT propose que les revenus financiers des entreprises soient soumis à contribution.

### 5. Une autre politique de l'emploi

Le financement des retraites, et la protection sociale en général, est très dépendant du niveau de l'emploi. Un million d'emploi en plus, c'est cinq milliards d'euros de rentrée de cotisation supplémentaires pour les retraites. La France souffre d'un faible taux d'activité, elle arrive au quinzième rang européen, ce taux est inférieur à la moyenne de l'Union européenne. Il est particulièrement faible chez les moins de 30 ans et les plus de 50 ans. Cette situation appelle donc une politique de l'emploi d'une toute autre dimension que les « mesurette » relatives à l'emploi des séniors, en prenant des dispositions véritablement efficaces pour l'emploi des salariés de 50 à 60 ans comme pour celui des salariés de moins de 30 ans.

### 6. Augmenter et moduler les cotisations patronales

La CGT propose de compléter ces mesures par une réforme des cotisations patronales qui pourraient être modulées en fonction, notamment, des politiques d'emploi des entreprises. Elle propose également d'augmenter les cotisations patronales, de remettre à plat l'ensemble des exonérations (30 milliards d'euros en 2009...).

**En conscience, nous appelons tous les salariés, tous les privés d'emploi et tous les retraités à ne pas rester isolés et à s'organiser collectivement avec la CGT pour la défense de leurs intérêts, ceux de leur famille, de leurs enfants ...**

**Participez massivement aux manifestations du 23 mars  
A Grenoble (place de la Gare)  
Départ de la manifestation à 10 h 00**

---

**Union locale CGT du Grésivaudan  
Bourse du travail, Espace Berges  
Avenue des papeteries 38190 Villard Bonnot  
Tél. répondeur / Fax : 04.76.71.25.48 E-mail : [ulcgtgresivaudan@wanadoo.fr](mailto:ulcgtgresivaudan@wanadoo.fr)**